

## CONSEIL COMMUNAL 4 COMPOSTELLE-LE BIJOU-RABA-THOUARS

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION RESTREINTE EN VISIO-CONFERENCE DU 03 MARS 2021

Monsieur ERCHOUK ouvre la séance du Conseil communal en regrettant que le Conseil se réunisse une nouvelle fois sous la forme d'une visio-conférence. Il espère que la prochaine séance aura lieu en présentiel.

Pensées aux agents du Dôme, puisque celui-ci est fermé depuis une semaine en raison de cas contact parmi les effectifs.

Il n'est pas nommé de rapporteur.

#### 1. Retours et réponses sur les sujets abordés lors de la dernière séance.

- Animation(s) solidaire(s) :  
La situation n'a pas évolué ce qui ne permet pas au Conseil de se projeter.  
Le sujet sera réabordé dans quelques mois en fonction de l'évolution sanitaire.
- La création de deux ateliers de travail avait été décidée lors de la séance précédente, les membres se positionnent au sein de celles-ci :

**Cadre de vie** : incluant les thèmes de la sécurité, de la propreté, de la circulation et des animations des quartiers.

- Xavier Benard, Marie-France Raynaud Aucher, Iona Lafond, Michel Fargues et Chantal Tourneur représentants le collège habitants et Marie-Paule Berthoumieu, Badia Belherrous et Franck Chourrot représentants le collège forces vives.

**Santé/Solidarité** : incluant les thèmes de la lutte contre l'isolement et la précarité ainsi que contre le gaspillage alimentaire, le maintien en bonne condition physique et morale, le développement de l'entraide et du lien social.

- Soner Karakus, Marie-France Raynaud Aucher, Alexandra Ameline représentants le collège habitants et Marie-Valentine Toupance, Badia Belherrous, Hervé Brien, Anna Clément représentants le collège forces vives.

Un courriel va être adressé aux absents afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent intégrer l'un de ces 2 ateliers.

Les modalités de rencontre seront libres entre eux. Le service Participation Citoyenne se tient à disposition de tous, ainsi que Salem Erchouk, pour organiser ces temps de travail.

- Garage mobile de l'association APREVA : la délibération a été votée au Conseil municipal du 01/02/2021 à l'unanimité. L'action va débuter en mars. L'objectif de cette

association est de non seulement lutter contre la « mécanique sauvage », mais aussi, de venir apporter des solutions, faire de la pédagogie, de la sensibilisation, permettre à des publics motivés de s'orienter vers une éventuelle professionnalisation. L'information est également dans le citémag du mois de mars.

- Présentation d'un bilan de l'utilisation des budgets précédents : le document est prêt et sera transmis par le service Participation Citoyenne, avec le compte-rendu à tous les membres.

## **2. Présentation du Conseil Citoyen.**

Mr Erchouk rappelle que les Conseils Citoyens ont été instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014. La mise en place de ces instances dans l'ensemble des quartiers prioritaires, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, permet de :

- Conforter les dynamiques citoyennes existantes ;
- Garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville ;
- Favoriser l'expertise partagée ;
- Garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage ;
- Créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants ;

Chaque Conseil Citoyen comprend deux catégories de membres : des habitants du quartier concerné qui ont été tirés au sort et des représentants d'associations et acteurs locaux. Il y a également un représentant du Conseil Communal.

Brahim RIAHI et Jean-Luc MOULINIER présenteront lors d'une prochaine séance le Conseil Citoyen de Talence, et notamment ses membres.

## **3. Point sur les événements et actualités des quartiers.**

- Quartier du Bijou :

Les représentants du quartier au Conseil Communal constatent une hausse du non-respect des règles de civilité. Ce qui a pour conséquence directe un impact sur la qualité de vie.

Depuis l'an dernier, des promoteurs, des particuliers, ont acquis des maisons, des terrains pour construire des lieux d'habitations et y installer des étudiants en colocation, cela étant plus rentable pour eux qu'une famille « normale ».

Ainsi, depuis le mois de septembre 2020, en début de rue Gabriel Fauré, dans une maison flambant neuve, se sont installés cinq colocataires qui en sont à minima à leur troisième « fiesta » ce qui a généré d'importants troubles de voisinage .

Malgré les tentatives de médiation des riverains auprès des occupants, leur dernière soirée, dans la nuit du 23 au 24 février, s'est vue entachée de l'intervention des forces de police à 2h du matin.

Qu'est-il possible d'envisager en matière de prévention, de contrôle pour que des événements de la sorte ne se reproduisent plus. (Rappel à la loi par la police municipale ? Courrier de la Mairie ?)

Par ailleurs, il est prévu au 10 rue Debussy, l'aménagement de 10 colocations. Certes les permis de construire sont légaux, mais qu'en est-il de la physionomie des quartiers et de la garantie pour les administrés de vivre une relation de proximité apaisée ? Ce sont les questions que se posent les résidents du quartier.

Pour Monsieur Erchouk il est envisageable de prévoir à court terme une médiation de voisinage, à déployer ponctuellement par les médiateurs sociaux de la Ville afin d'apaiser les choses.

En fonction, il faudra envoyer la Police municipale et pourquoi pas prévenir également le propriétaire.

Les inquiétudes des habitants du quartier vont être remontées au service sécurité de la Ville par la Direction Participation Citoyenne.

- Il est remonté par un Conseiller qu'au niveau du château de Thouars sont organisés régulièrement des barbecues, plus ou moins bien gérés par les participants. Il s'inquiète du risque d'incendie et de l'abondance de déchets laissés sur le site. Cette inquiétude est partagée par Monsieur Erchouk qui annonce que la médiation sociale est déjà intervenue et ce parfois face à des personnes fortement alcoolisées. Il est retenu le principe de se renseigner sur l'existence ou non d'un arrêté préfectoral ou municipal relatif à la réglementation des barbecues ou des activités dans le bois de Thouars. Certains Conseillers sont favorables à l'interdiction des barbecues dans le bois en raison notamment des risques d'incendies. Monsieur Erchouk souhaite trouver une alternative à l'interdiction. Pourquoi ne pas délimiter une zone de convivialité comme dans les campings par exemple. Réflexion à mener dans le cadre du Budget participatif.

- Difficulté d'accès pour personnes âgées ou à mobilité réduite aux commerces : il faut imaginer un transport. Pour les personnes à mobilité réduite, il existe le service Mobibus du réseau TBM. Il participe quotidiennement à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite sur Bordeaux Métropole. C'est un service de Transport à la demande qui dessert Talence 365 jours par an. Pour bénéficier du service, un dépôt de dossier est nécessaire. Par la suite, il faut juste réserver les trajets par téléphone, courriel ou courrier. Pour Monsieur Erchouk, il s'agit d'une réelle demande, notamment des habitants du quartier Raba. Ce point particulier pourrait être étudié par le groupe de travail Santé Solidarité pour essayer de trouver des pistes en concertation avec les associations présent sur le quartier. Pourquoi pas faire l'objet d'un projet dans le cadre du budget participatif. Bientôt, le bus à haut niveau de service (BHNS) passera dans les quartiers. Sur le court terme, il est nécessaire d'imaginer une action ensemble.

#### 4. Questions diverses.

- Mobilité/Voirie : Question sur la piste cyclable rue Racine et passage piéton avec croisement rue Montherlant : très dangereux et rien n'est fait. Le passage piéton n'est pas sécurisé, mais il est annoncé que le sujet est à l'étude et qu'il est suivi par l'élus de secteur.. Un point sera fait lors du prochain Conseil Communal sur ce point. Par ailleurs, il y a des fissures sur la nouvelle piste cyclable le long de l'avenue Jean Racine au niveau des plaques d'égouts. L'élus de secteur, Monsieur Delgado suit ce dossier et fera lien avec les services de la Ville. Il est également abordé la vitesse des véhicules sur cette voirie et du souhait des conseillers de bénéficier d'une présentation des relevés du radar récoltés lorsqu'il était positionné sur le site.

- Nids de poule allée des petits rois : côté ludiloisirs et du grand préfabriqué. Avec les pluies dernières, il y a des trous présents dans la chaussée.

- Permanences des élus de secteur :

Monsieur Delgado, prochaine permanence, lundi 08 mars de 16h à 17h30, en présentiel. Les rendez-vous sont à prendre sur le site internet de la ville.

Madame Micoine : permanence le 30 mars et le 03 mai de 17h à 19h, en distanciel par courriel ou par téléphone. Rendez-vous à prendre sur le site internet de la ville.

- Un Groupe de travail « circulation » va être mis en place prochainement piloté par Stéphane Delgado pour aborder spécifiquement les problématiques du quartier Raba (rue Rabelais, rue du 19 mars 62, ...). Par ailleurs, la domanialité du terrain boisé situé entre l'IRTS et le Lycée Hôtelier (il sert d'accès au bois de Thouars aux

habitants de Raba et il est actuellement fermé par des barrières de chantier en raison des travaux au Lycée Hôtelier) doit être recherché et relayé aux Conseillers lors de la prochaine réunion du Conseil Communal.

- Que faire quand un logement est infesté par des punaises de lit. C'est le cas d'une personne à la résidence Raba. Y-a-t'il une obligation de relogement de la part du bailleur ? Mme Micoine, élue de secteur et au logement social, est informée du problème et annonce que le bailleur doit intervenir pour une action de désinfection. Il s'agit d'un réel problème de salubrité qui est très difficile de traiter.
- L'association Espoir pour tous organise un vide grenier à Raba le 21 mars prochain.
- Où en est le versement de la 1ère partie des subventions aux associations ? Le vote des acomptes est intervenu lors du Conseil Municipal du 1er février et le mandatement effectué le 23 février.  
Quelles actions de soutien sont engagées ou seront engagées auprès des associations qui sont en difficultés ?  
Il n'y a pas à ce jour de dispositif envisagé. Il est précisé cependant que lors du premier confinement, la Ville avait relayé aux associations les dispositifs de soutien proposés par la Région et le Département. De plus, la plupart des associations ont eu le maintien de leurs subventions par la Ville. Il paraît donc évident que ce sujet doit être évoqué dans l'atelier de travail « Santé Solidarité ». Il serait intéressant que les associations talençaises se rencontrent, afin de s'entraider et d'échanger les idées, les pratiques.

## **5. Présentation par les forces vives de leurs projets et de leurs demandes de soutien financier :**

- Association Mix-cité envisage de faire l'acquisition très prochainement d'un vélo Triporteur à assistance électrique. Cela permettra dans un tout premier temps à l'équipe du Centre Social et Culturel de Talence d'être le plus visible possible au sein de l'espace public dans le quartier prioritaire de « Thouars » et du quartier de veille « Raba ». Cette forme alternative de transport permettra à l'équipe du centre social de se déplacer très facilement, rapidement et efficacement au sein du quartier prioritaire.  
L'objectif du projet est de motiver les habitants à venir au Dôme, venir au café du Dôme, mobiliser les habitants, faire passer les infos de la municipalité. Cet outil pourrait être mutualisé avec d'autres structures, associations partenaires et les services de la Ville.  
Il serait stocké dans un local que prêterait Domofrance.  
Budget 3 500 euros.

- Projet « En bas si j'y suis ! » porté par l'Association Mix Cité, visant à développer des actions culturelles et les amener en cœur des quartiers.  
Le but est de permettre aux habitants de bénéficier de spectacles en partenariat avec les différents acteurs sociaux du territoire, et en lien avec les actions culturelles qui existent déjà, carnaval, saison culturelle. Mise en relation avec l'école de musique ; les gens écouteront la musique de leurs fenêtres.  
Pilotage association Rock et chanson.  
5 concerts à prévoir : 2 dans le quartier de Thouars, 2 dans le quartier Raba et 1 dans le quartier de Compostelle.  
Les spectacles commenceront à 19h, avec l'accord de la préfecture et de la ville. A voir.  
Période avril – mai 2021.  
Budget : 1000 € par soirée.

- Association Espoir pour tous : financement animation « ferme mobile » sur Raba  
Le fermier récupérerait les fruits et légumes perdus pour ses animaux.  
Le projet se situerait sur le terrain à côté des jardins partagés.  
L'animation porterait sur le gaspillage alimentaire et aurait lieu courant du mois d'avril.  
Budget : 600 euros au total.

Si le projet remporte du succès, une deuxième session pourrait être proposée au niveau du grand préfabriqué.

Les délibérations ont lieu sans les porteurs de projet qui seront informés des suites par téléphone dès le lendemain.

-----

Pour la ferme pédagogique, les Conseillers reconnaissent la fonction éducative du projet. Il est approuvé à l'unanimité.

Triporteur : Le projet a séduit tous les Conseillers qui ont apprécié la démarche d'aller auprès de habitants et de pouvoir mutualiser l'outil avec les autres structures. L'aide est approuvée à l'unanimité.

« En bas si j'y suis » :

Projet à revoir sur une autre période, la situation sanitaire ne permettant pas aux Conseillers de se projeter dans l'avenir. Les Conseillers estiment que la présentation du projet n'est pas assez détaillée et que le coût est trop onéreux pour des prestations qui pourraient être moins chères voire gratuites. De plus, le public visé, selon eux, est trop restreint. Pas de soutien du Conseil dans l'immédiat.

- Lancement le 1<sup>er</sup> mars du Budget Participatif # 4 : les projets peuvent dès lors être déposés sur la plateforme adéquate sur le site internet de la ville.
- La prochaine séance aura lieu dans environ 6 semaines à 18h30. La convocation sera envoyée dans les délais.

Aucun autre sujet étant à l'ordre du jour de la séance, la séance est levée à 20h50.